



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

**Fiche d'information**  
**Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	SUEZ RR IWS MINERALS France
<b>Adresse de l'établissement :</b>	Installation de Stockage de Déchets Dangereux route du Bois Mourlot 70 000 Vaivre et Montoille
<b>Activité de l'établissement :</b>	<p>L'établissement exploite une installation de traitement et de stockage de déchets dangereux et de terres polluées, une installation de stockage de déchets non dangereux en post exploitation.</p> <p>Le site réceptionne des déchets dangereux solides minéraux issus de l'industrie, notamment des résidus de l'incinération de déchets dangereux et non dangereux, des déchets amiantés, des terres polluées et des boues minérales issues de traitement physico-chimique d'eaux industrielles.</p> <p>Ces déchets sont majoritairement des déchets ultimes destinés à l'élimination dans des alvéoles de stockage ultimes.</p> <p>Lorsque les déchets ne remplissent pas les critères d'admission, ils subissent un traitement de stabilisation/solidification à base de liants minéraux avant leur élimination.</p>
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	<i>Le site SUEZ de VAIVRE ET MONTOILLE n'est pas situé à proximité du territoire d'un autre Etat Membre.</i>
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<p>Le site SUEZ de Vaivre et Montoille est classé Seveso seuil haut du fait de capacités de stockage de déchets dangereux assimilables à des mélanges toxiques pour les organismes aquatiques au sein de ses installations de tri/transit et de traitement.</p> <p>D'après l'étude de danger, le site SUEZ de Vaivre et Montoille ne comporte pas de potentiel de danger pouvant conduire à un accident majeur au sens de la directive SEVESO, c'est à dire</p>

**pouvant avoir des effets significatifs en dehors des limites du périmètre exploité par l'installation classée pour la protection de l'environnement.**

Le site SUEZ de Vaivre et Montoille comporte des potentiels de danger pouvant conduire à des phénomènes dangereux classiquement identifiés sur des sites industriels de nature comparable :

- Incendie : feu de solides combustibles ;
- Explosion en milieu non confiné : explosion de gaz ;
- Risque toxique : fumée d'incendie, fuite de gaz ou émission suite à réaction chimique.

Au sens de l'arrêté du 29 septembre 2005, les effets significatifs de ces phénomènes sont limités à quelques mètres ou dizaines de mètres et restent à l'intérieur des limites du site pour la plupart des scénarii.

Dans le cas des fumées d'un incendie, ces effets ne dépassent pas 100 mètres en altitude, dans le panache de fumées, et aucune construction de grande hauteur n'a été recensée à proximité du site.

#### Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

*Scenario :*

*Le scenario principal sur le site est un incendie de solides combustibles.*

*Mesures de maîtrise des risques :*

L'ensemble de l'installation est clôturé.

Le site est éloigné des intérêts à protéger (habitations, ...).

*Le site est surveillé 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence.*

*Les accès au site sont contrôlés.*

*Le site dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Il dispose de procédures et de modes opératoires visant à exploiter les installations en sûreté. Ils sont régulièrement testés.*

*En cas d'événement grave, le site dispose également d'un Plan d'Opérations Internes et peut, le cas échéant, faire appel aux services du SDIS.*